Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213502628-20261107-03_11_2026-DE

COMMUNE DE SAINTE-COLOMBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers présents : 11 Date de convocation : 26/10/2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers votants : 11

L'an **deux mil vingt-six le lundi 02 novembre 2026 à 19 heures 30**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal PICOCHE Maire de la commune de Sainte-Colombe.
PRESENTS : MMES -GEORGES – DEMAY – TROTTIER-PLACET – BENETEAU THOUMY - LEBRETON
MM PICOCHE - CHESNAY – ANIZON –LESUR – AVRIL
Formant la majorité des membres en exercice.
Absents Excusés :
Absents : Néant
Pouvoir de vote :

Délibération 03/11.26
Le conseil municipal désigne Véronique THOUMY comme secrétaire de séance

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUX PAYS DE LA ROCHE AUX FEES- ANNEE 2025.

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal le rapport annuel de la Communauté de Communes aux Pays de la Roche aux Fées au sujet de son activité pour l'année 2025.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte ce rapport.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé
Le Maire,
P PICOCHE